



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue  
109, rue Sainte-Anne  
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc H9X 1M2  
Téléphone : 514-457-5500  
Télécopieur : 514-457-6087  
Courriel : info@sadb.qc.ca

## DÉVELOPPEMENT DU CENTRE-VILLE ET TARIFICATION DE L'EAU POTABLE

*Madame la maire de Sainte-Anne-de-Bellevue se dit satisfaite de l'entente des maires de l'agglomération*

**Montréal, le 7 mars 2016** – Les maires de l'Agglomération de Montréal ont conclu une importante entente concernant certains enjeux non réglés depuis plus de 10 ans. En effet, le soutien au développement du centre-ville de la métropole et l'établissement de la facturation à la consommation de l'eau entre les villes seront désormais basés sur un principe d'équité pour tous.

### Développement du centre-ville

Cette entente permettra de maintenir un support financier des villes de l'agglomération de Montréal pour soutenir le développement du cœur économique du Québec. À hauteur de 8 millions de dollars à partir de l'exercice financier 2017, l'entente sera indexée annuellement en fonction de l'indice des prix à la consommation du *Conference Board* pour la région métropolitaine.

La contribution des 15 villes reconstituées était en croissance, mais elle sera maintenant fixée à 8 millions de dollars. «Nous avons réussi à trouver une entente gagnant-gagnant qui sera efficace à long terme pour Montréal ainsi que les 15 villes reconstituées. En passant d'un montant en croissance à un montant de 8 millions de dollars fixe par année, cette entente permettra à Sainte-Anne-de-Bellevue de mieux planifier sa participation au développement du Centre-Ville, et ce à partir de l'exercice financier de 2017. Nous considérons que ce partage des frais est plus équitable et plus simple», a déclaré Mme Paola Hawa, maire de la municipalité.

### L'eau et le développement durable

La tarification à la consommation de l'eau potable entre les villes de l'île de Montréal a aussi fait office d'un accord qui permettra un partage des coûts d'exploitation plus équitable de l'eau potable.

«Pour les citoyens de Sainte-Anne-de-Bellevue, c'est une très bonne nouvelle, car à partir de l'exercice financier de 2017, les dépenses de fonctionnement relatives aux activités d'exploitation, de production et de distribution de l'eau potable seront réparties entre les villes en fonction de leur consommation respective d'eau plutôt que sur la base de la valeur foncière. Cela encourage une meilleure utilisation de nos ressources, en plus d'être plus équitable », affirme Mme la maire.

C'est depuis la création de l'agglomération de Montréal en 2005 que ces deux enjeux demeuraient en suspens pour les parties concernées. «Je suis heureuse de pouvoir mettre fin à ce conflit entre la Ville de Montréal et les 15 villes reconstituées. Maintenant, je souhaite que le provincial se penche sur l'organisation et la structure de l'agglomération avec un meilleur souci d'équité afin que les voix des citoyens des villes liées soient mieux considérées,» a conclu Mme Hawa.

- 30 -

**RENSEIGNEMENTS :**

Nom : Mme Paola Hawa

Téléphone : (514) 457-5500

Courriel : phawa@sadb.qc.ca